



**Pré-rapport de la Commission
pédagogique « ECONOMIE »**

**Babacar SENE
Seydi Ababacar DIENG**

Octobre 2010

Avant-propos

La mise en œuvre du système LMD requiert, entre autres, des changements substantiels notamment au niveau de l'organisation – et surtout du contenu – des cours et des travaux dirigés. La réussite de la réforme LMD dépend en grande partie de la pertinence des offres de formation. C'est dans cette optique que la commission pédagogique, consciente de l'importance des enjeux, a fait des propositions sur tous les aspects relatifs à l'enseignement. Cette commission pédagogique a été mise en place par le doyen Ali Mbaye, que nous remercions vivement de la confiance qu'il nous a accordé pour coordonner les travaux.

Le souci de l'éthique et de la transparence nous a conduits à présenter le pré-rapport sous une forme simple et « atypique » pour prendre en compte toutes les propositions des collègues – enseignants et administratifs – qui ont participé aux séances de travail. Ce pré-rapport reprend donc fidèlement les comptes rendus des différentes séances de travail de la commission pédagogique. Il importe toutefois de préciser les modalités de travail de la commission. Une première séance de brainstorming a été organisée afin de déterminer des pistes de réflexion et des thèmes de discussion. Les deux séances suivantes ont été naturellement consacrées aux différents thèmes retenus lors de la première.

Après chaque séance de travail, un compte rendu est rédigé et envoyé aux participants pour qu'ils valident le contenu. Une fois validé, le compte rendu est diffusé aux collègues de la FASEG afin de collecter leurs remarques et/ou suggestions. Certains collègues ont effectivement réagi en apportant leur contribution. Nous remercions très vivement tous les collègues qui ont participé aux travaux – ou envoyé leur contribution.

Le rapport final devrait proposer un « produit clé en main » à partir de ce pré-rapport et d'éventuelles nouvelles suggestions. Nous recommandons les enseignants qui s'étaient portés volontaires pour être membres de cette commission pédagogique lors de la dernière assemblée de faculté, à savoir les professeurs Diagne et Niang et deux autres collègues. Ainsi, pour la rédaction du rapport final, nous proposons au doyen les noms des collègues suivants : MM. Diagne, Niang, Ly et Sène.

Ce pré-rapport comprend deux grandes parties : une première partie qui expose les idées proposées lors des séances de travail et une seconde partie qui présente les propositions de programme des licences – L1, L2 et L3 –, avec en particulier le volume horaire et le nombre de crédits requis. Les propositions de programme des licences L1 et L2 ont été élaborées par Babacar Sène et Ibrahima Samba Dankoko. La liste des collègues participants est présentée à la fin de chaque compte rendu de séance de travail. A noter que les commentaires, présentés en notes de bas-de-page, n'engagent que l'auteur – S. A. Dieng.

Seydi Ababacar Dieng

Première Partie :
Comptes rendus des séances de travail de la
Commission pédagogique

Compte rendu de la première réunion de la Commission pédagogique

Date : 01/09/2010

Début : 10 H 20

Fin : 13 H 00

Lors de la première séance de travail – brainstorming – de la Commission pédagogique « Economie », les collègues présents ont proposé plusieurs thèmes de discussion :

- * Organisation des TD (Qui doit fait TD (revoir le système des vacances) ? Comment ? fonctionnement des équipes pédagogiques) ;
- * Organisation des examens (les délibérations aussi) ;
- * Organisation des licences (L1, L2 et L3), problèmes au niveau de l'interprétation des textes du système des Licences ;
- * Problème d'information concernant les maquettes du système LMD (étudiants et enseignants) ;
- * Contenu et organisation (agencement) des cours de Licence ;
- * Instaurer un dialogue (permanent) avec les étudiants pour éviter les perturbations des enseignements ;
- * Calendrier universitaire.

Tous ces points ont été abordés et discutés, et des propositions intéressantes ont été avancées. Les collègues présents ont toutefois suggéré procéder par séance thématique. Les dates et les thèmes retenus pour les prochaines séances de travail sont les suivants :

- * Lundi 06 Septembre 2010 à 10H à la salle du Conseil :
 - Thème 1 : Organisation des TD et des examens (les responsables administratifs des TD, des examens et de la scolarité sont vivement conviés à participer à cette séance de travail).
 - Thème 2 : Calendrier universitaire
- * Mardi 07 Septembre 2010 à 10H à la salle du Conseil :
 - Thème 1 : Contenu et organisation des cours de Licence (L1, L2 et L3)
 - Thème 2 : Typologie des licences (licence générale, licence spécialisée, licence professionnelle) et système de pondération concernant les compensations entre module et UE (UE majeure, UE mineure).

Liste des présents :

1. Babacar Sène
2. Ndiack Fall
3. Fatou Guèye
4. Idrissa Ly
5. Abdoulaye Baldé
6. Djaraf Seck
7. Seydi Ababacar Dieng

Compte rendu de la seconde réunion de la Commission pédagogique

Date : 06/09/2010

Début : 10 H 45

Fin : 16 H 10

Cette séance de travail était consacrée au calendrier universitaire et à l'organisation des TD et des examens (+ délibérations).

La réunion de répartition des cours et TD doit se tenir avant le début des examens de chaque semestre (fin des cours & TD de semestre). La commission propose que la présence des enseignants soit obligatoire (il n'y a que 2 réunions par an).

Les inscriptions doivent être clôturées à temps – fixer les dates d'inscription – pour éviter les « incessants rajouts » d'étudiants sur les listes d'appel des TD. Dans cette optique, la commission propose trois listes : 1^{ère} liste : le 1^{er} octobre ; 2^{ème} liste : le 16 octobre et 3^{ème} et dernière liste : le 31 octobre. Toutefois, les cours devraient toujours démarrer le premier lundi du mois d'octobre.

« Mon souci est que les résultats des examens d'octobre ont tendance à sortir très tardivement. De plus les orientations des bacheliers peuvent être faites avec retard, sans compter la possibilité de réorientation des étudiants des autres facultés (à l'issue de la proclamation de leurs résultats d'octobre). Ce point est donc délicat et mérite une attention particulière et surtout une flexibilité dans les décisions qui seront prises »¹.

Dans le cadre du système LMD et de l'importance grandissante des effectifs d'étudiants, la constitution d'équipes pédagogiques devient indispensable. Chaque équipe pédagogique organise le cours, les TD, les devoirs et les examens. En d'autres termes, les équipes pédagogiques enseignent, évaluent et remettent les moyennes des notes au jury concerné. Elles gèrent et surveillent les devoirs et examens. Le responsable de l'équipe pédagogique doit établir une liste des membres avec leurs coordonnées téléphonique et électronique. Chaque membre doit avoir cette liste².

« Sur ce point, nos collègues vacataires seront d'une très grande utilité. Ils sont prompts à s'impliquer, pour appuyer les permanents. Je suggère qu'ils soient mieux intégrés dans les équipes pédagogiques, dont ils seront les chevilles ouvrières. Parfois ils sont dispersés dans plusieurs matières, mais ils peuvent être responsabilisés, de façon spécifique, dans les cours »³.

Les délibérations se feront désormais par module et par option par les équipes pédagogiques ; ce qui permet de régler définitivement les problèmes de notes manquantes⁴. Il faut des listes d'appel des TD par option. Les chargés de TD doivent l'appel en fin de chaque séance pour tenir compte des retardataires. Tous les étudiants qui auront trois absences non justifiées ne seront pas autorisés à passer les examens. Désormais, les listes d'appel auront 11 colonnes correspondant respectivement au numéro de l'étudiant (qui est unique), au nom, au(x) prénom(s) et aux dix séances de TD⁵. Un courrier officiel doit être envoyé au service informatique du rectorat dès le début du mois d'octobre pour qu'il puisse intégrer les nouvelles modifications – avoir des listes d'appel par option. Quiconque qui accepte de faire partie d'une équipe pédagogique est obligatoirement tenu de participer activement au fonctionnement de celle-ci. Tous les membres de l'équipe pédagogique, le responsable du cours en premier, doivent impérativement être présents lors du déroulement de l'épreuve de leur

¹ Remarque d'un collègue de la FASEG.

² Voir un exemple de liste en annexes.

³ *Ibidem*.

⁴ Se doter d'un garde-fou adéquat pour prévenir les éventuelles « notes de complaisance ».

⁵ Voir un exemple de carnet d'appel en annexes.

matière⁶. Des sanctions doivent être prises à l'encontre des responsables d'équipes pédagogiques qui ne respecteraient pas les règles (du jeu) établies.

« Je suis peu sceptique sur ce point. Les contraintes des enseignants sont de natures diverses, voyages, cours, etc. Il faut surtout faire appel au sens du devoir et à la déontologie »⁷.

Pour des raisons de sécurité, le responsable du cours (aidé par son équipe) doit récupérer l'ensemble des copies à la fin de l'épreuve. Il se chargera de faire (avec son équipe) la répartition des copies à corriger. Les devoirs, les examens et les copies sont « l'affaire » des enseignants ; les personnels administratifs ne se préoccupent que des problèmes de programmation et de logistiques. Il faut se donner les moyens pour avoir des examens fiables.

Chaque responsable (ou chargé) de cours doit présenter un syllabus avec les objectifs généraux du cours, les pré-requis, le contenu du cours, la bibliographie **complète** et les modalités d'évaluation. *« C'est une très bonne initiative. Les documents doivent être téléchargeables par les étudiants, sur le site de la faculté »⁸.*

« Il faudrait que tous les cours soient disponibles sous forme polycopiée dans un délai de trois ans. Chaque année d'études, le nombre de cours polycopiés devant être défini par le département, la faculté apporte un appui financier à l'élaboration de ces cours polycopiés, ainsi ils seront mis à la disposition des étudiants gratuitement. Ces subventions doivent être financées à partir des ressources issues des droits d'inscription pédagogique et des autres ressources propres à la Faculté »⁹.

Les équipes pédagogiques, les groupes de TD par option et la nouvelle procédure de recrutement des vacataires doivent être validées par un PV de l'Assemblée de faculté.

L'année universitaire 2010-2011 sera une année de transition avec deux sessions rapprochées de sorte que celle de 2011-2012 démarre effectivement le premier lundi du mois d'octobre 2011.

La commission propose de créer un module « Culture, expression et méthodologie universitaire » en L1 (semestres 1 et 2) et en L2 (semestre 3), qui devrait, entre autres, permettre aux étudiants de travailler leur expression écrite et orale – apprendre à problématiser, à lire des articles courts et à rédiger des notes de synthèse, ... méthodologie de dissertation, de recherche pour ceux qui souhaitent faire un mémoire en M1 (actuelle maîtrise), ... *« Je suggère le titre: Techniques de recherche, de rédaction et d'expression, c'est plus explicite. Le problème est qu'en L1, les étudiants seront à mille lieues des problèmes de recherche. La solution est de rendre les étudiants moins passifs en TD. On les oblige d'abord à faire des recherches personnelles sur chaque thème des TD, avant les séances, et à les rendre ensuite aux enseignants, quitte à ce qu'ils forment des groupes, auxquels l'enseignant affecte des sujets précis, en fonction des thèmes couverts par les TD. Il faut être réaliste. Une approche personnalisée des étudiants est impossible, vu les effectifs. Il faut donc les prendre par sous groupes, et particulariser au fur et à mesure »¹⁰.*

A partir de du semestre 4 en L2, tous les TD d'économie doivent comporter trois parties : une 1^{ère} partie : définition de concepts et discussion autour des textes du TD, une 2^{ème} partie : exposé¹¹ sur le thème de la séance et une 3^{ème} partie : exercices

⁶ A plusieurs reprises, les étudiants ont signalé des erreurs dans les énoncés des sujets d'examens. Et comme par hasard, le responsable du cours, celui qui a élaboré le sujet, est absent. Le responsable du cours – quels que soient son grade et ses fonctions – doit être le surveillant principal et doit s'assurer du bon déroulement de l'épreuve. C'est une exigence de bon sens, me semble-t-il !

⁷ *Ibidem.*

⁸ *Ibidem.*

⁹ Proposition d'un autre enseignant de la FASEG.

¹⁰ *Ibidem.*

¹¹ Voir un exemple de fiche d'évaluation des exposés en annexes.

d'application. Les séances de TD seront organisées par thème, chaque séance correspondant à un thème. Le contenu de chaque séance de TD doit être « calibré » de sorte à couvrir les 2 heures (ou 1h30) de temps. Cela suppose naturellement que l'on respecte strictement le programme des séances, et, par conséquent, que l'on ne puisse plus faire plusieurs séances de TD en une.

Quant au problème des vacataires, la commission propose de mettre en place un comité de recrutement (comité de sélection). La FASEG doit faire une annonce de recrutement de vacataires sur son site et par affichage. Le comité doit faire une présélection d'une centaine de candidats. Après connaissance des besoins effectifs de vacataires (compte tenu du nombre de groupes de TD disponibles), le comité procédera au choix définitif des candidats, qui devront signer un contrat type de vacation d'un an (explicitant les droits et obligations des vacataires).

La commission propose de créer – à côté de la licence de sciences économiques (qui est une licence générale comme l'est celle des sciences de gestion) – des licences professionnelles (L3) pour satisfaire les demandes d'étudiants qui souhaitent intégrer rapidement le marché du travail après un bac + 3. Huit licences professionnelles ont été proposées : Ingénierie économique et financière, Economie rurale, Economie des ressources humaines (santé, éducation, économie du travail), Economie industrielle, Econométrie, Actuariat et Economie et finance internationale.

Les étudiants ayant obtenu la licence L2 et souhaitant faire une licence professionnelle doivent déposer un dossier (et/ou passer un entretien). La durée de formation des licences professionnelles est annuelle, avec alternance trois mois de cours, trois mois de stage. Le nombre de place doit dépendre du nombre de contrats (de stage de formation avec les entreprises) que peut « obtenir » le responsable de la licence professionnelle. Pour une formation de qualité, le nombre d'étudiants par promotion ne devrait dépasser 30. Le problème de la nature de ces licences professionnelles s'est posé : publique ou privée ? Faut-il les « loger » au CREFDES, à l'IFACE ou au département d'Economie ?

Pour la licence L3 de sciences économiques, la commission propose de distinguer le tronc commun et les pré-spécialisations (cours optionnels). Les enseignements du tronc commun sont réalisés au semestre S5 (i.e. premier semestre de la licence L3) et sont composés des modules de l'ancien tronc commun, excepté la Fiscalité qui est remplacée par l'Analyse et l'Evaluation des projets. L'Anglais est remplacé par l'Anglais économique !

Il existe 3 grandes pré-spécialisations ou options :

➤ Economie publique : Micro III « *On peut parler de microéconomie approfondie* »¹², Finances publiques, Economie industrielle « *(ce n'est pas spécifiquement une branche de l'économie publique, c'est considéré comme une interface entre la gestion et la microéconomie, les gestionnaires réclament donc sa paternité) on peut l'intituler Economie et politique industrielles, pour capter la dimension publique* »¹³.

➤ Macroéconomie et Finance appliquées : Compta Nat III, Macro III « *compta ou macro approfondie* », Instruments et mécanismes financiers : « *on peut chercher un intitulé du cours plus explicite* ».

➤ Economie des ressources humaines : *Economie de la santé, Economie de l'éducation, Economie du travail.*

¹² *ibidem.*

¹³ *ibidem.*

Liste de présence

1. Ndiack Fall
2. Abou Kâne
3. Cherif Sidy Kâne
4. Fatou Guèye
5. Abdoulaye Baldé
6. Babacar Sène
7. Youssou Diallo
8. Mamadou Marone
9. Ahmadou Aly Mbaye
10. Seydi Ababacar Dieng

Compte rendu de la troisième réunion de la Commission pédagogique

Date : 16/09/2010

Début : 10 H 45

Fin : 13 H 15

Cette séance de travail était consacrée au contenu et à l'agencement des cours.

Les propositions de licences professionnelles (LIP)(L3) avancées lors de la seconde réunion de la Commission ont été « rediscutées ». La Commission a suggéré la création d'une LIP d'économétrie.

Constatant la similitude des intitulés – de masters et de LIP – et étant conscients du risque fort probable de duplications, les membres ont proposé de faire une évaluation des besoins potentiels du marché du travail avant de décider des LIP à mettre en place. Actuellement, plusieurs domaines d'études – tels que la microfinance, l'économie de l'environnement, les ressources économiques et les changements climatiques – bénéficient de financements. Créer des LIP et/ou des masters dans ces domaines offrent diverses opportunités pour les étudiants (bourses et débouchés) et les enseignants (recherche et partenariat avec les universités étrangères).

Par exemple, l'économie des ressources naturelles constitue un thème actuel très intéressant et très porteur tant pour les enseignants-chercheurs que pour les étudiants. Elle peut devenir un des enseignements optionnels en master 1 et déboucher sur des masters 2 professionnels ou de recherche en ressources forestières, en gestion de l'eau, en économie de l'environnement, ... De tels masters favorisent la transdisciplinarité car ils font appel aux compétences des mathématiciens, des juristes, des sociologues, ... (voir l'exemple du MDP).

Le contenu des cours est beaucoup plus important que l'intitulé des diplômes, d'où l'importance des maquettes de contenus. Avec un même intitulé, un diplôme de master n'a pas les mêmes objectifs, ni le même contenu des cours qu'un diplôme de LIP.

Si les étudiants ont le même diplôme – par exemple, licence de sciences économiques option analyse –, leur probabilité de trouver un emploi est très faible. En revanche, s'il y a des options, cela facilite grandement leur insertion dans le monde professionnel. Les promoteurs de LIP ou de master 2 professionnels doivent y associer les professionnels compétents du (des) secteur(s) concerné(s) pour avoir des programmes adéquats et pertinents.

La FASEG a beaucoup de ressources humaines. Chaque enseignant qui le souhaite peut préparer un projet relatif aux options de LIP. Il doit, entre autres, fournir des réponses concrètes à des questions précises telles que : Qui va faire quoi ? Comment il va le faire ?

Les membres ont insisté sur l'importance avérée des équipes pédagogiques. Celles-ci sont fondamentales, ne serait-ce que pour assurer une cohérence pédagogique. Il faut revenir aux normes (standards) en termes d'apprentissages pédagogiques, appliquer la meilleure pratique par à la tradition universitaire.

Il faut revoir le contenu des enseignements et renforcer les programmes. Les chargés de cours doivent envoyer leur syllabus avec les objectifs et les pré-requis de sorte à être en mesure d'établir un agencement cohérent des cours de la L1 à la L3.

Les collègues doivent comprendre que ces LIP – tout comme les masters d'ailleurs – sont des biens publics et que leur gestion doit être transparente et partagée de tous. Tous les enseignants doivent être informés... et non cooptés pour les cours¹⁴.

¹⁴ Il y a actuellement une absence de transparence concernant les licences professionnelles (LIP) et les masters, en particulier les LIP et les masters privés. La répartition des enseignements est assurée par le responsable, qui choisit ses « amis » et exclut de fait des enseignants ayant une compétence avérée dans le domaine concerné. Une des conséquences néfastes de cette « stratégie » inefficace est le refus

Par ailleurs, il urge de voir les implications juridiques des « nouveaux » contrats de vacances que l'on souhaite mettre en place. Comment s'assurer que les collègues font correctement leur travail ? Il faut aussi penser au personnel d'appui, notamment en renforçant leurs capacités.

Quant aux masters, la Commission suggère de faire le point avec les responsables des différents masters – publics et privés – pour éviter les duplications et favoriser les effets synergiques en mutualisant les modules communs. Par exemple, un master de monnaie, banque et finance peut avoir une orientation et un contenu différents selon l'approche privilégiée – économie ou gestion.

Il est aussi impératif de discuter de la pertinence des volumes horaires de cours, de la nécessité ou pas de renforcer les masters existants, d'en créer d'autres en partant de nos avantages comparatifs par rapport à ce que font les écoles et universités privées. Le constat qui s'impose est que les masters sont « individualisés » – le master de X, celui de Y, ... – alors que c'est la FASEG qui est engagée. Il y va de la crédibilité des enseignants et de l'institution que de revoir le système de fonctionnement des différents masters.

Liste de présence

1. Babacar Sène
2. Fatou Guèye
3. Idrissa Ly
4. Diaraf Seck
5. Mamadou Dansokho
6. Joseph Cabral
7. Seydi Ababacar DIENG

d'encadrement des mémoires par les enseignants « écartés ». Les étudiants inscrits dans ces masters sont les principales victimes. Aussi, est-il légitime de s'interroger, d'une manière générale, sur cette forme de privatisation progressive de l'enseignement supérieur public ? Certains « bons » étudiants n'ont pas accès à ces LIP ou masters privés, faute de moyens financiers ... alors que leurs parents ont payé et continuent de payer des impôts ... qui financent l'Université !!!

Il importe, par ailleurs, de fustiger le comportement irresponsable de certains étudiants, qui exigent « *un master pour tous* ». Ils doivent savoir que l'accès au troisième cycle repose toujours sur un critère simple, celui de l'excellence. Des masters de 80 étudiants, ce n'est pas crédible ! Ce qui est le plus choquant, c'est le fait qu'une vingtaine d'étudiants suivent les cours et environ la moitié viennent aux examens. De même, certains enseignants n'assurent pas toutes leurs heures de cours !!!

Autre incohérence : certains étudiants de masters professionnels veulent faire une thèse sans travail de recherche préalable (mémoire de recherche). Aussi, il existe une hétérogénéité au niveau des durées des différents masters : les masters publics durent en moyenne trois années tandis que les masters privés durent généralement une année.

Les étudiants peuvent vérifier sur n'importe quel site d'université – européenne, américaine, etc. – le nombre d'étudiants par master. En général, l'effectif d'un master recherche tourne autour d'une vingtaine d'étudiants (entre 18 et 23 ou 25 au maximum), celui d'un master professionnel entre 25 et 30 au maximum.

Pour information, nous nous sommes largement entretenus avec des responsables d'associations étudiantes sur les problèmes pédagogiques lors d'une rencontre (que nous avons organisée). Nous espérons que le compte rendu serait très rapidement disponible. Les discussions devraient naturellement se poursuivre.

Deuxième Partie :
Les propositions de programme des licences

Proposition de programmes Licence L1 & L2

Mention : Sciences Économiques et de Gestion

L1 – Licence

S1 : semestre1

| Unité d'enseignement | Matière | Volume horaire CM | TD | Crédits |
|----------------------|--------------------------------|-------------------|-------------|-----------|
| UEF1 | Comptabilité générale 1 | 30 h | 15 h | 6 |
| | Économie d'entreprise 1 | 30 h | 15 h | 6 |
| | Économie politique | 30 h | 15 h | 6 |
| | Comptabilité nationale | 30 h | 15 h | 6 |
| UEC1 | Anglais1 | 20 h | 15 h | 2 |
| | Mathématique1 | 25 h | 15 h | 2 |
| | Histoire des faits économiques | 15 h | | 2 |
| Total | | 180 h | 90 h | 30 |

S2 : Semestre 2

| Unité d'enseignement | Matière | Volume horaire CM | TD | Crédit |
|----------------------|--------------------------------------|-------------------|-------------|-----------|
| UEF2 | Comptabilité générale 2 | 30 h | 15 h | 6 |
| | Économie d'entreprise 2 | 30 h | 15 h | 6 |
| | Micro-économie 1 | 30 h | 15 h | 6 |
| | Macro-économie 1 | 30 h | 15 h | 6 |
| UEC2 | Statistique 1 | 25 h | 15 h | 2 |
| | Culture d'expression orale et écrite | 10 h | 15 h | 2 |
| | Introduction à l'étude du droit | 25 h | | 2 |
| Total | | 180 h | 75 h | 30 |

L2 – Licence

S3 : semestre 3

| Unité d'enseignement | Matière | Volume horaire CM | TD | Crédits |
|----------------------|-----------------------------------|----------------------|-------------|-----------|
| UEF3 | Comptabilité analytique 1 | 30 h | 15 h | 6 |
| | Gestion financière 1 | 30 h | 15 h | 6 |
| | Économie monétaire et financière1 | 30 h | 15 h | 6 |
| | Micro-économie 2 | 30 h | 15 h | 6 |
| UEC3 | Droit des obligations | 20 h | | 2 |
| | Mathématique 2 | 20 h | 15 h | 2 |
| | Anglais | 20 h | | 2 |
| Total | | 180 h | 75 h | 30 |

S4 : Semestre 4

| Unité d'enseignement | Matière | Volume horaire CM | TD | Crédit |
|----------------------|------------------------------------|----------------------|-------------|-----------|
| UEF4 | Comptabilité analytique 2 | 30 h | 15 h | 6 |
| | Macro-économie 2 | 30 h | 15 h | 6 |
| | Économie monétaire et financière 2 | 30 h | 15 h | 6 |
| | Fiscalité | 30 h | 15 h | 6 |
| UEC4 | Statistique 2 | 20 h | 15 h | 2 |
| | Introduction à la sociologie | 20 h | | 2 |
| | Système d'information | 20 h | | 2 |
| Total | | 180 h | 75 h | 30 |

Proposition de programmes Licence L3

Mention : Sciences Économiques

3 Parcours de Licence L3 en Sciences Économiques :

Ingénierie Économique, Banque Finance, Microfinance et Analyse Économique

Liste des enseignements obligatoires en Licence 3

Tronc Commun

Semestre 5

| Unité d'enseignement | Matière | Volume horaire CM | TD | Crédit |
|----------------------|----------------------------------|-------------------|--------------|-----------|
| UEF5 | Macroéconomie 3 | 30 h | 15 h | 5 |
| | Microéconomie 3* | 30 h | 15 h | 5 |
| | Histoire de la pensée économique | 25 h | 15 h | 5 |
| | Économie internationale | 25 h | 15 h | 5 |
| UEC5 | Analyse des projets | 30 h | 15 h | 4 |
| | Économétrie | 20 h | 15 h | 3 |
| | Informatique | 20 h | 10 h | 3 |
| Total | | 180 h | 100 h | 30 |

* Microéconomie de l'incertain

Parcours Ingénierie Économique

| Semestre 6 | Crédit ECTS |
|--|-------------|
| L3S2 Optimisation dynamique et contrôle optimal | 5 |
| L3S2 Théorie de la décision en entreprise | 5 |
| L3S2 Économie des finances de l'État | 5 |
| L3S2 Économie des collectivités locales | 5 |
| L3S2 Séries temporelles | 5 |
| L3S2 Modélisation Économique | 5 |
| Total des crédits proposés au 2^{ième} semestre | 30 |

Débouchés

- chargé d'études économiques quantitatives dans les entreprises, les administrations et les collectivités territoriales, les organismes internationaux....
- chargé d'études de marché dans les entreprises.
- chargé d'analyses de la conjoncture et de prévisions économiques dans les entreprises, les administrations et les collectivités.
- consultant et aide à la décision des entreprises et des collectivités.
- Les concours administratifs

Parcours Banque, Finance & Microfinance

| Semestre 6 | Crédit ECTS |
|--|-------------|
| L3S2 Théorie de l'intermédiation financière | 5 |
| L3S2 Économie monétaire internationale | 5 |
| L3S2 Microéconomie financière | 5 |
| L3S2 Introduction à la microfinance | 5 |
| L3S2 Produits et marchés financiers | 5 |
| L3S2 Techniques financières d'évaluation | 5 |
| Total des crédits proposés au 2^{ième} semestre | 30 |

Débouchés

- Les métiers de la banque commerciale
- La banque d'affaires, la finance, la microfinance et les sociétés d'assurance
- les concours administratifs,

Parcours Analyse Économique

| Semestre 6 | Crédit ECTS |
|--|-------------|
| Économie Publique | 5 |
| Politique Économique | 5 |
| Économie Monétaire Internationale | 5 |
| Intégration Économique | 5 |
| Économie africaine | 5 |
| Croissance et Fluctuations | 5 |
| Total des crédits proposés au 2^{ième} semestre | 30 |

Débouchés

- chargé d'études économiques dans les entreprises, les administrations et les collectivités territoriales, les organismes internationaux....
- chargé d'analyses de la conjoncture et de prévisions économiques dans les entreprises, les administrations et les collectivités.
- Les concours administratifs

Important :

Pour chaque matière enseignée, les informations suivantes doivent être obligatoirement mises à la disposition des étudiants :

- ✚ **Enseignant Responsable du cours :**
- ✚ **Statut de l'enseignement :** Obligatoire
- ✚ **Les objectifs de l'enseignement :**
- ✚ **Contenu de l'enseignement :**
- ✚ **Nature et méthodes de l'enseignement :**
 - Cours
 - Ou Cours et TD (TP)
- ✚ **Pré-requis :**
- ✚ **Mode d'évaluation :**
 - Contrôle continu (50 %)
 - Examen (50 %)
- ✚ **Bibliographie complète :**
- ✚ **Lecture obligatoire :**

Annexes



EQUIPE PEDAGOGIQUE

Année 2010-2011

COURS :

Chargé de Cours :

Téléphone portable :

Téléphone bureau :

E-mail :

| Nom Prénom | Téléphone | E-mail | Jours TD |
|-------------------|------------------|---------------|-----------------|
| | | | |
| | | | |
| | | | |
| | | | |
| | | | |
| | | | |
| | | | |
| | | | |
| | | | |



Fiche d'évaluation des exposés

Date :

| | |
|--|--|
| Noms & Prénoms des étudiants : - - - | Bonus éventuel présentation orale |
|--|--|

Thème abordé :

Appréciation générale :

Remarques particulières :

| Critères d'évaluation | Appréciations | Note |
|--|----------------------|-------------|
| I. Mise en forme des connaissances | | |
| 1- Aptitude à restituer sans écrit | | |
| 2- Homogénéité de l'intervention | | |
| 3- Capacité d'animation | | |
| 4- Intérêt des supports | | |
| II. Restitution connaissances cours | | |
| 1- Références Auteurs/ Théorie | | |
| 2- Données chiffrées | | |
| 3- Pédagogie | | |
| 4- Sélection idées clés | | |
| 5- Synthèse | | |
| 6- Références Presse + qualité des informations collectées hors documents (de TD proposés) | | |
| III. Durée de l'exposé | | |
| Total | | |